



Archives nationales : une mission de sauvegarde du patrimoine mémoriel de la République du Congo séjourne à Pointe-Noire

Reçue le 27 août par le préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, sa visite s'inscrit dans le cadre du projet de conservation du patrimoine mémoriel de la République du Congo, ayant fait l'objet de la signature, le 19 juillet dernier, d'une convention de financement entre l'ambassadeur de France sortant, Bertrand Cochery, et le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo.



Garant de la ville, le préfet de Pointe-Noire a marqué son adhésion à cette initiative, en mettant à la disposition de la direction départementale du patrimoine et des archives, un nouveau bâtiment qui servira à sécuriser et assurer, dans les conditions optimales, la conservation du patrimoine archivistique.

Il convient toutefois de noter que les archives coloniales et postcoloniales de la ville océane sont conservées dans un espace inadapté qui les expose du jour au jour à la dégradation.

En 2017, une mission conjointe des archives nationales et l'université de Genève, financée par British library, a permis de sauvegarder plus de quatre mille documents qui, malheureusement par faute de local, restent exposés aux facteurs biologiques et climatiques, accélérant ainsi leur destruction.

Bruno Okokana

Légendes et crédits photo :

Photo : le préfet et ses hôtes visitant le nouveau bâtiment qui servira à sécuriser et assurer la conservation du patrimoine archivistique de Pointe-Noire